

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 609664,43 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit comptable de 122376,73 euros ont été établis selon les dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général, du règlement 99-01, des autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices,

Et ce conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

### 1-1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage:

*Immeubles : 30 ans Agencements : 15 ans Mobilier et matériel de bureau : 4 à 10 ans Matériel informatique : 3 ans*

### 1-2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont évaluées au coût d'acquisition, la plus value latente globale existant au 31/12/2006 s'élève à 3750 euros.

### 1-3 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

- les subventions sont rattachées à l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

- les cotisations, dons et legs sont inscrits dans les comptes de l'exercice de leur encaissement effectif ; en 2006 ce poste se monte à 108737,63 euros.

### 1-4 FRAIS DE CONGRES

Les dépenses engagées par l'Association pour le déroulement de son Congrès sont considérées comme des charges de l'exercice de la manifestation.

### 1-5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.

Conformément aux règles définies dans le plan comptable associatif, les contributions volontaires en nature figurent dans des comptes spéciaux de classe 8 mentionnés au bas du compte de résultat.

Seules figurent dans ces comptes spéciaux les contributions volontaires établies à partir de renseignements quantitatifs suffisamment fiables. A défaut, des informations qualitatives sont apportées au paragraphe 4-4 de la présente annexe,

Pour l'année 2006, seuls sont valorisés les frais de déplacement déclarés par les membres et non remboursés, (*frais évalués en référence à l'instruction fiscale du 23/02/2001 (art 200 du CGI)*). Ces frais ont donné lieu à l'émission de 393 reçus fiscaux délivrés par le siège de l'ANVP pour un montant global de 247136 euros ,

## 2 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

### 2.1 Tableau de variation des immobilisations (valeur brute)

### 2.2 Tableau de variation des amortissements

	Solde au 01/01/2006	Augmen- -tation	Dimin - -ution	Solde au 31/12/2006		Solde au 01/01/2006	Augmen- -tation	Dimin - -ution	Solde au 31/12/2006
Terrains	45734,71			45734,71					
Immeubles	192177,83			192177,83	Immeubles	74433,14	5641,09		80074,23
Agencements	211541,08	6930,82		218471,90	Agencements	126899,27	12597,16		139496,43
Mobilier Matériel de bureau	31232,54			31232,54	Mobilier/ Matériel de bureau	19955,19	3017,97		22973,16
Matériel informatique	12603,51	2394,90		14998,41	Matériel informatique	12328,36	743,95		13072,31
<b>Total</b>	<b>493289,67</b>	<b>9235,72</b>		<b>502615,39</b>	<b>Total</b>	<b>233615,96</b>	<b>22000,17</b>		<b>255616,13</b>

### 2.3 Tableau de variation des fonds propres

	<b>Solde au 31/12/2005</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Solde au 31/12/2006</b>
Fonds associatif	325412,49			325412,49
Réserve statutaire	18550,76			18550,76
Réserve de trésorerie	54258,41			54258,41
Réserve facultative	0,00			0,00
Subventions et dons pour investissement	157136,96			157136,96
Report à nouveau		65752,58		65752,58
Résultat	65752,58	-122376,73	65752,58	-122376,73
<b>Total des fonds propres</b>	<b>621111,20</b>	<b>-56624,15</b>	<b>65752,58</b>	<b>498734,47</b>

#### 2 - 4 ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'ensemble des créances et des dettes de l'Association est à moins d'un an.

#### 2 - 5 FONDS DEDIES

Aucun engagement sur ressources affectées n'a été constaté à la clôture de l'exercice.

### 3 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT 2006

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat</b>
Résultat d'exploitation	327880,08	370566,80	-42686,72
Résultat financier	5309,99		5309,99
Résultat courant	331190,07	370566,80	-37376,73
Résultat exceptionnel		85000,00	-85000,00
<b>Résultat net comptable</b>	<b>333190,07</b>	<b>455566,80</b>	<b>-122373,73</b>

### 4 - AUTRES INFORMATIONS

#### 4 - 1 EFFECTIF

Les effectifs de l'ANVP calculés en équivalent temps plein s'élevaient comme suit :4,5 au 31/12/2005 et 3.5 au 31/12/06.

#### 4 - 2 ENGAGEMENT HORS BILAN

L' Association n'a pas d'engagements donnés , ni d'engagements reçus.

#### 4-3 PROVISION EXCEPTIONNELLE:

Une provision exceptionnelle de 85000 euros a été constituée en 2006 dans la perspective du transfert en 2007 à l'association MAS GRANDO des activités d'hébergement et d'accueil exercés actuellement par la section locale ANVP de Perpignan. Cette provision correspond à l'estimation du coût de ce transfert (*moins value sur immobilisations transférées et transfert de trésorerie*).

#### 4-4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES:

Elles correspondent au temps passé au siège par un membre associé au suivi comptable de l'association en début d'année (arrêtés exercice 2005 et 6 premiers mois de 2006) ainsi que le temps consacré par une autre adhérente l'émission et gestion des bulletins de salaire du siège. Pour 2006, ces contributions volontaires sont estimées à 4000 euros,